

Toulouse, le 19 septembre 2018

Monsieur Jean Luc MOUDENC

Président de Toulouse Métropole

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour le mardi 9 octobre 2018

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'appel à la journée d'action intersyndicale initiée par la CGT, FO, SOLIDAIRES, l'UNEF, l'UNL et la FIDL, et pour permettre aux personnels des collectivités de mener les actions qu'ils jugeront nécessaires, le syndicat CGT de Toulouse Métropole dépose un préavis de grève de 0 à 24 h pour l'ensemble des agents de Toulouse Métropole concernant la journée du 9 octobre 2018.

Avec les personnels qui décideront la grève, notre organisation portera notamment les revendications suivantes, tant sur le plan national que local :

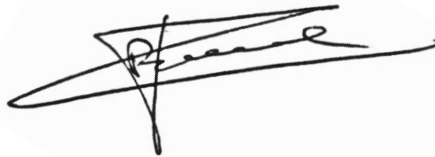
- ✓ Une réelle négociation salariale, immédiate, avec le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- ✓ Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;
- ✓ L'abrogation du RIFSEEP, dispositif injuste et portant atteinte à la Fonction publique de carrière ;
- ✓ L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations d'emplois statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions ;
- ✓ Un nouveau plan de titularisation des contractuel.le.s, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement ;
- ✓ L'abrogation du jour de carence ;
- ✓ Le maintien des ratios à 100 % pour les critères interne d'avancements de grade ;
- ✓ De ne pas appliquer les retenues de régime indemnitaire pour l'ensemble des agents en maladie ordinaire avec ou sans hospitalisation ;
- ✓ Le respect plein et entier de la démocratie sociale, l'arrêt de la répression du syndicalisme, de son rôle de représentation des agents et de ses moyens de fonctionnement et d'intervention (comité technique, CHSCT et CAP) ;
- ✓ L'arrêt des processus de remise en cause des régimes des modalités d'organisation du temps de travail, le respect du cadre des 35h et des dispositifs négociés avant 2001 ;
- ✓ La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers, dont la CNRACL, ainsi que l'amélioration de la reconnaissance de la catégorie active et de la pénibilité ;
- ✓ Le rétablissement du 1% CNFPT.
- ✓ L'abandon du projet de décret régressif portant sur le congé pour invalidité temporaire imputable au service (CITIS).

- ✓ L'abandon pur et simple de toutes les réformes du gouvernement Macron concernant la Fonction publique, compte tenu de leur caractère régressif et antidémocratique.
- ✓ L'arrêt du processus de réforme territoriale et la mobilisation des moyens financiers nécessaires au bon fonctionnement des collectivités territoriales.

Notre organisation reste disponible pour toutes négociations sur les revendications du personnel, tant sur le plan national que local.

Nous vous adressons, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Pour Le Syndicat CGT Toulouse Métropole,
Mathieu Barriere
Secrétaire général



Syndicat CGT Toulouse Métropole
20 rue de l'Obélisque – 31 500 TOULOUSE

 05 61 61 81 95

 05 61 61 81 99

 <http://cgtcugt.com>  CGT Toulouse-Metropole
 toulousemetropolecgt@gmail.com